

S l a l o m

## SOMMAIRE SLALOM

### **Slalom :**

Fiche n°1 : L'animation nationale et régionale slalom - page 3.4

Fiche n°2 : L'organigramme de la course - page 5

Fiche n°3 : Les personnalités de la course - page 6.7

Fiche n°4 : Le parcours de slalom - page 8

Fiche n°5 : Les portes de slalom - page 9

Fiche n°6 : L'organisation horaire - page 10.11

Fiche n°7 : Le secrétariat - page 12.13

Fiche n°8 : Le tarif des courses et les inscriptions - page 14

Fiche n°9 : Départ Arrivée - page 15

Fiche n°10 : Vérification de l'équipement des compétiteurs - page 16.17

Fiche n°11 : Matériel nécessaire - page 18

## L'animation nationale et régionale

### 1/ L'animation nationale :

L'animation nationale est organisée en 3 niveaux : N1 – N2 – N3 (division interrégionale) dans lesquels sont intégrées toutes les catégories d'âge de cadets à vétérans.

Les catégories d'embarcation autorisées sont : K1 homme, K1 dame, C1 homme, C2 homme, C2 mixte. Les féminines peuvent courir en C1 sur les épreuves régionales et N3. Elles seront classées avec les hommes. Les C2 mixtes évoluent uniquement en N3.

**Au niveau régional et N3, il est possible de participer à une même épreuve dans deux embarcations différentes, avec l'accord de l'organisation.**

La saison sportive s'étend du 01/09/(n-1) au 31/08/(n). Sauf pour les N1 où la saison se termine à l'issue du championnat de France N1.

L'animation nationale fonctionne en s'appuyant sur un classement national unique prenant en compte l'ensemble des courses régionales et nationales courues sur les douze derniers mois. Chaque course régionale ou nationale attribue un nombre de points. Le classement est établi en prenant en compte la moyenne des trois meilleures courses effectuées lors des douze derniers mois.

Quotas pour N1 – N2 – N3 pour 2005 :

	K1H	K1D	C1H	C2
Liste N1	53	23	32	18
Liste N2	250	90	105	30
Liste N3	« -800pts »	« -800pts »	-800pts »	“-800pts”

Les listes N1 et N2 sont fixées au 15/01 par rapport au classement national.

N3 : Il existe 3 courses maximum par inter région. Pour y accéder, il faut avoir moins de 800 points au classement national 15 jours avant chaque week-end de N3. Pour participer à la finale N3 : Avoir moins de 800 points, avoir participé à au moins une course N3, avoir satisfait à la bivalence pour les cadets.

### La bivalence cadets :

Pour participer aux championnats de France, les cadets doivent :

- Remplir les conditions de sélection slalom,
- Valider obligatoirement une bivalence régionale, mis en place par la commission régionale slalom.

### 2/ L'animation régionale

L'animation régionale fonctionne avec :

- Les courses régionales (pour les catégories cadets à vétérans), qui compte pour l'animation nationale.
- Les courses jeunes (pour les catégories poussins à minimes voire cadets).
- Le championnat de ligue (pour toutes les catégories sur une course).

La commission régionale slalom a mis en place un classement club qui comprend l'intégralité des courses slalom de la région sur une saison sportive (y compris le championnat de ligue slalom et le challenge jeunes slalom).

Le classement club s'établit de la manière suivante :

**Nombres de compétiteurs par catégories**

<b>Places</b>	<b>46 et plus</b>	<b>45 à 39</b>	<b>38 à 32</b>	<b>31 à 24</b>	<b>23 à 17</b>	<b>16 à 11</b>	<b>10 à 1</b>
<b>1</b>	50	49	42	35	27	22	19
<b>2</b>	47	46	39	32	24	19	16
<b>3</b>	45	44	37	30	22	17	14
<b>4</b>	44	43	36	29	21	16	13
<b>5</b>	43	42	35	28	20	15	12
<b>6</b>	42	41	34	27	19	14	11
<b>7</b>	41	40	33	26	18	13	10
<b>8</b>	40	39	32	25	17	12	9
<b>9</b>	39	38	31	24	16	11	8
<b>10</b>	38	37	30	23	15	10	7
<b>11</b>	37	36	29	22	14	9	
<b>12</b>	36	35	28	21	13	8	
<b>13</b>	35	34	27	20	12	7	
<b>14</b>	34	33	26	19	11	6	

Et ainsi de suite selon le classement....

On ne retire pas des classements des courses les compétiteurs hors région.

C'est la commission régionale qui effectue le classement en additionnant tous les points des compétiteurs de chaque club.

## Organigramme de la course

Tâches	Personnes référents
R1 (responsable de la course)	1/
Juge arbitre (nommé par le comité régional)	1/
Secrétariat	Deux personnes minimum
Responsable des juges (installation des juges, veiller à leur confort pendant la journée...)	1/
Départ	1/ 2/
Arrivée	1/ 2/
Sécurité	1/ 2/ 3/ 4/
Traceurs (un du club, l'autre de la région)	
Démonstration (avant la course)	1/ 2/ 3/ 4/ 5/ 6/ 7/
Sono	1/
Buvette et barbecue-frites	1/ 2/ 3/ 4/
Montage du parcours	1/ 2/ 3/ 4/
Récupération des dossards	1/

**Les personnalités de la course**

1/ **Le R1** : c'est le responsable de la course, c'est l'organisateur. Il est en charge de toute l'organisation de la course.

2/ **Le juge arbitre** : c'est le chef suprême sur l'organisation de la course.

Il est désigné par et doit avoir les qualifications suivantes :

Niveau de course	Désignation	Qualification
<b>N1, N2, championnats de France</b>	Commission nationale	AISou juge national ayant suivi la formation de Juge Arbitre
<b>N3</b>	Commission nationale	AIS ou Juges nationaux de l'inter région ayant suivi la formation de Juge Arbitre
<b>Régionales</b>	Commission régionale	Juges nationaux
<b>Jeunes</b>	Club	Juges de portes

**Le rôle du Juge Arbitre :**

Il est chargé :

- de faire respecter le cahier de charge et le règlement national,
- de mettre en place, avec le jury de course, un jugement croisé efficace
- de répondre aux demandes de vérification et aux réclamations (voir plus bas).

En liaison avec le R1, il peut prendre la décision de ne pas donner le départ de la course si toutes les conditions de bon déroulement ne sont pas réunies.

3/ **Le responsable des juges** : il vient du club organisateur.

Il est chargé de la préparation de tout le matériel de jugement et du confort des juges,

Il assiste le Juge Arbitre pour le recrutement et le placement des juges de portes.

4/ **Les juges de portes** : chaque club qui participe à une compétition doit fournir ou non un nombre de juges selon le nombre de ces compétiteurs.

**Sur les courses régionales Sur les courses régionales, il faut un juge à partir de trois compétiteurs et deux au delà de douze compétiteurs. Sur ces courses, les juges doivent posséder une qualification de juges slalom régionaux minimum. Ces juges ne doivent pas participer à la compétition et doivent être en possession de la carte canoë plus.**

Sanctions en cas de non présentation d'un juge : sans le nombre réglementaire de juges, le club ou le comité régional paiera une amende de 115 euros par juge manquant à l'ordre de l'organisateur.

## **5/ Le jury de course et le jury d'appel :**

### ***A/ Le jury de course :***

Il a pour rôle d'approuver le parcours après l'ouverture et peut se réunir en cas de besoin sur la demande de l'un de ses membres tout au long du week-end.

Il est sous la responsabilité du juge arbitre , il doit avoir un nombre impair (5 ou 7) :

- Juge arbitre,
- Traceur(s),
- R1,
- Représentant(s) des athlètes,
- Représentant(s) des entraîneurs.

### ***B/ Le jury d'appel :***

Il se réunit sur convocation du R1 lorsqu'une décision du juge arbitre est contestée. Le jury d'appel peut entendre le compétiteur (ou son entraîneur), le juge arbitre et/ou les juges.

Il est composé comme le jury de course, à l'exception du juge arbitre, qui est remplacé par un nouveau membre (afin de garder un nombre impair).

## **6/ Vérification et réclamation :**

***A/ Vérification :*** c'est une procédure, demandée par un compétiteur ou son entraîneur par écrit au juge arbitre, qui consiste à vérifier que toutes les pénalités notées par les juges ont bien été transmises au secrétariat et prise en compte par ce dernier.

La vérification est accomplie par le juge arbitre qui va s'adresser au juge coordinateur de secteur pour vérifier que les pénalités attribuées sont bien celles transmises par le secteur.

Toutes les demandes de vérifications sont gratuites et recevables.

***B/ Réclamation :*** c'est une procédure de contestation de pénalité, demandée par écrit par le compétiteur ou son entraîneur au juge arbitre. Elle implique de vérifier que la pénalité transmise est réelle et justifiée. Le juge arbitre mènera une enquête auprès des juges du secteur.

Les réclamations sont payantes sous la forme d'un chèque de 15 € à l'ordre de la FFCK.

En cas de réponse favorable, le chèque est rendu à l'athlète. En cas de réponse défavorable, le chèque est encaissé par la FFCK.

Seul le juge arbitre décidera, après enquête, de la suite à donner à une réclamation.

**Un compétiteur peut faire appel de la décision du juge arbitre auprès du R1 et demander la réunion du jury d'appel dans un délai de 20 minutes à la suite de l'affichage de la décision du juge arbitre.**

**Une réclamation contre un autre concurrent n'est pas possible. Les prises de vue vidéo ne sont pas acceptées comme éléments de preuve en cas de litige.**

**Toute réclamation ou demande de vérification doit être faite auprès du juge arbitre dans un délai de 20 minutes après l'affichage des résultats du dernier de la catégorie.**

## Le parcours de slalom : installation et démonstration

### **La longueur :**

Le parcours, comportant autant que possible des obstacles naturels et/ou artificiels, doit avoir une longueur comprise entre 250 et 400 mètres de la ligne de départ à la ligne d'arrivée.

### **Le tracé :**

Le tracé comprend 18 à 25 portes dont 6 minimum et 7 maximum sont à remonter. Il doit être équilibré afin de ne pas favoriser les canoës bordés à droite ou à gauche.

Le parcours doit comprendre au moins une figure incluant une manœuvre arrière et une figure laissant à l'athlète différentes options de franchissement.

La dernière porte est située entre 15 et 25 mètres de la ligne d'arrivée.

**Le temps de course pour le meilleur compétiteur sera compris entre 90 et 110 secondes.**

### **Le ou les traceurs :**

Pour une course régionale, il faut obligatoirement deux traceurs : un traceur du club organisateur et une personne d'un autre club. Pour les courses jeunes, un traceur suffit.

### **Le Montage et la démonstration du parcours :**

*Pour les courses jeunes, les compétiteurs ont le droit d'essayer le parcours.*

*Pour les sélectifs régionaux :*

Le montage et la démonstration du parcours ont lieu au mieux la veille de la course en sachant que le bassin sera laissé libre pour l'entraînement le plus tard possible. Le parcours, tenu secret, sera alors dévoilé et les portes mises en place. Aucun compétiteur n'a le droit d'essayer le parcours.

Une démonstration sera réalisée par un groupe de 10 bateaux maximum avec deux bateaux au minimum par catégorie : 2 K1H, 2 K1D, 2 C1 (un bordé à droite et un bordé à gauche), 2 C2 (un bordé arrière à droite et un bordé arrière à gauche). Les démonstrateurs (athlètes ne participant pas à la compétition mais ayant un niveau technique proche des compétiteurs) seront proposés par l'organisation et validés par le Juge Arbitre.

Immédiatement après la démonstration, le Jury de course (voir composition fiche n° ) décidera des éventuelles modifications à apporter. Ces modifications seront annoncées à la sonorisation et seront affichées.

## Les portes de slalom

Les portes sont composées de deux fiches suspendues, peintes de cinq anneaux vert et blanc pour les portes dans le sens du courant, rouge et blanc pour les portes à remonter. L'anneau du bas est blanc.

Les fiches rondes doivent avoir un diamètre de 3,5 à 5cm et une longueur comprise entre 1,6 et 2 mètres. Leur poids est tel que le balancement causé par le vent n'est pas excessif. La distance entre les fiches est comprise entre 1.20m et 3.50 m.

La hauteur de chaque fiche par rapport à l'eau est réglable. La hauteur au dessus de l'eau est de quinze centimètres minimum. La fiche ne doit pas être mise en mouvement par l'eau.

Les portes sont numérotées dans l'ordre de passage. Les panneaux de numérotation, suspendus aux potences, mesurent 30cmx 30cm. Les numéros sont peints en noir sur fond jaune, sur les deux faces. Ils mesurent 2cm d'épaisseur par 20 cm de hauteur. Le sens de mauvais franchissement est barré par une ligne rouge en diagonale.

<b>Organisation horaire</b>
-----------------------------

**1/ Exemple de week-end de compétition régionale :****Vendredi :**

- Rentrer les noms des inscrits sur le logiciel fédéral,
- Nettoyer le parcours sur l'eau et sur terre,
- Fixer câble supplémentaires si besoin.

**Samedi :**

Entraînement libre des clubs sur le bassin sous la responsabilité des clubs. Le parcours n'est pas encore monté.

16h30 : fermeture du bassin.

A partir de 16h30 : montage du bassin.

Pendant ce temps, installation des bandes fluo pour délimiter les chemins, du départ, de l'arrivée, préparation du matériel des juges, vérification de la sono, des liaisons talky-walky...

Dès que le parcours est monté, il est possible de faire une démonstration, mais souvent peu de clubs sont présents le samedi, donc mieux vaut attendre le dimanche matin.

Le samedi soir :

- fixer les listes de départ,
- préparer les plaquettes de juges (fiches jointes en annexe),
- préparer les dossards par club.

**Dimanche matin :**

Arrivée des « gentils organisateurs » : 8h00, pour préparer le café, installer la buvette, placer les chaises des juges, les banderoles...

A partir de 9h00 : confirmation des inscriptions par club :

- vérifier les licences (niveau pagaie couleur au minimum verte pour un sélectif régional),
- la vérification des catégories des compétiteurs,
- récupérer l'argent des inscriptions s'il y a lieu.

Pour ce travail, il faut être deux (les deux personnes qui seront au secrétariat).

On peut également remettre les dossards par club soit contre un chèque de caution ou contre les licences.

9h30 : réunion des juges :

le juge arbitre et le responsable des juges organisent une réunion afin de définir l'organisation de la journée et les points de règlements importants. Cette réunion a lieu sous la responsabilité du juge arbitre.

9h45 : démonstration du parcours et validation de celui-ci par le jury de course.

10h45 : 1<sup>er</sup> départ.

PAUSE DE MIDI : POUR CHANGER LES JUGES ET FAIRE FONCTIONNER LA BUVETTE (45 minutes de pause).

Et envoi des résultats (pas pour les courses jeunes) à la FFCK (pour les sélectifs régionaux) par mail, à la commission régionale slalom et à la presse.

Adresse FFCK : [menissierpierre@tiscali.fr](mailto:menissierpierre@tiscali.fr)

Adresse mail commission régionale : [seb.guillaume@wanadoo.fr](mailto:seb.guillaume@wanadoo.fr) et [catherine.bourry@laposte.net](mailto:catherine.bourry@laposte.net)

**Rangement et nettoyage par tous.**

**2/ Délai entre l'approbation du tracé et le début de la course :**

En cas de démonstration le matin de la course, une heure minimum sera laissée entre la fin de l'approbation du tracé et le début de la course.

**3/ Délai entre les 2 manches :**

**Le temps entre deux manches ne doit pas être inférieur à 45 minutes pour un compétiteur.**

**4/ L'ordre et les heures de départ :**

L'ordre et les heures de départ des catégories sont fixés par l'organisateur.

Les départs peuvent être organisés en plusieurs groupes.

Ex : K1h cadet, k1h junior, k1h senior, c1h cadet, ..... k1d cadet....

## Secrétariat

C'est le nerf de la compétition. Il faut que le secrétariat soit dans un endroit calme.

Il faut au minimum deux personnes avec un ordinateur et une imprimante.

Le secrétariat s'occupe des fonctions suivantes :

- **Inscription et gestion de la course sur le logiciel fédéral (le logiciel fédéral est obligatoire pour les courses régionales et fortement conseillé pour les courses jeunes). Le logiciel est téléchargeable à partir du site internet de la FFCK. Pour plus d'informations, contacter les responsables de la commission régionale : des formations sont proposées,**
- Sortir les listes de départ avant la course, en distribuer au juge arbitre, R1, à l'arrivée et au départ ainsi que si possible aux juges de portes. Afficher une liste au tableau d'affichage,
- Préparer les dossards par club avant la course et s'occuper de récupérer les dossards après la course,
- Vérifier lors de la confirmation le matin si les compétiteurs sont inscrites dans les bonnes catégories,
- Entrer les pénalités et les temps des compétiteurs lors de la course. Afin d'accélérer les résultats, il est conseillé d'utiliser des liaisons par talky-walky entre le secrétariat et les juges de portes et le chrono arrivée. Afficher les pénalités des compétiteurs et les résultats sur le tableau d'affichage. Pour les sélectifs régionaux, les pénalités porte à porte sont obligatoire, afin que les compétiteurs puissent porter réclamation.
- Afficher les résultats définitifs après l'approbation du juge arbitre.
- Envoyer les résultats à la FFCK et à la commission régionale.

Le secrétariat doit aussi être l'endroit où les compétiteurs déposent les réclamations puisque le secrétariat est en liaison avec le juge arbitre par talky-walky (ou placer l'endroit des réclamations à la buvette...).

Adresse d'envoi pour la FFCK : [menissierpierre@tiscali.fr](mailto:menissierpierre@tiscali.fr)

Adresse d'envoi pour la commission régionale : [seb.guillaume@wanadoo.fr](mailto:seb.guillaume@wanadoo.fr) et [catherine.bourry@laposte.net](mailto:catherine.bourry@laposte.net)

Les liaisons par talky-walky :

- Juges de portes et secrétariat,
- Juge arbitre et secrétariat,
- Chrono arrivée et secrétariat,
- Chrono départ et chrono arrivée.

En tout, il faut souvent 10 talky-walky pour bien fonctionner.

**Tableau d'affichage : prévoir un grand tableau d'affichage. Y afficher :**

- les horaires de la course,
- l'organigramme (R1, juge arbitre...),
- la liste des départs,
- le plan du bassin avec endroit pour l'embarquement, le débarquement, l'échauffement, les zones dangereuses...
- les horaires de la mise en place de la sécurité sur l'eau par l'organisateur,
- les numéros de téléphones d'urgence,
- arrêté du 04/05/95,
- exemplaire d'assurance,
- position des secours et horaires de présence,
- réglementation des vérifications et réclamations et le lieu où les déposer,
- les résultats...

<b>Le tarif des courses et les inscriptions</b>
---

**1/ Montant de l'inscription selon l'importance des courses :**

**Régionales :** Montant défini par le Comité régional organisateur, pour la Champagne Ardenne, le tarif des courses peut être de 0 à 3 euros maxi selon l'organisateur. Pour le championnat de ligue, il est obligatoirement gratuit.

**N2, N3, finales N2 et N3 :** 5 € par embarcation,

**N1 :** 30 € par week-end (15 euros pour les France),

**Equipes :** 5 € par équipe.

**Jeunes :** gratuit.

Toute inscription tardive ou incomplète entraînera une pénalité de 15 € par bateau lors des confirmations (en plus des droits d'inscription).

Dès que le système sera opérationnel, les inscriptions se feront uniquement par télématique (Internet ou Minitel) jusqu'à 13 jours avant la course. Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus possibles. Tous les droits d'inscription seront prélevés sur le compte du club et transmis à la FFCK ; 90 % de la somme sera reversée à l'organisateur à l'issue de la compétition.

**2/ Inscription aux courses :**

Les inscriptions sont à envoyer avant le début de la course, aucune inscription ne doit être prise sur place.

**Noter bien le nom, le prénom, la catégorie (cadet, junior...), l'embarcation (K1H, C2M...), le numéro de licence du compétiteur. Ne pas oublier de noter le nom du club, le numéro du club et de la région, ainsi que le nom du juge si vous devez en fournir un (selon le nombre de compétiteurs inscrits).**

**Voir modèle pour les inscriptions en annexes (exemplaire FFCK et exemplaire ligue).**

**3/ Participation aux courses :**

La catégorie C2 mixte évolue exclusivement sur les épreuves régionales et N3.

Au niveau régional, il est possible de participer à une même épreuve dans deux embarcations différentes, avec l'accord de l'organisation.

**Conditions pour la participation aux compétitions de tous niveaux :**

Chaque compétiteur doit posséder la carte Canoë Plus de l'année en cours avec :

- Le tampon médical,
- Son niveau de Pagaies Couleurs.

**Les équipiers de C2 doivent appartenir au même club.**

<b>Départ – Arrivée</b>
-------------------------

**1/ Départ :**

Le départ est situé dans un endroit calme. Une zone d'échauffement est prévue.  
Les bateaux sont tenus et ne sont libérés que sur ordre du starter.  
Le starter attendra l'ordre du juge arbitre pour donner le départ de chaque manche.

**2/ Arrivée :**

La ligne d'arrivée est matérialisée par :

- La ligne des cellules en chronométrage électronique,
- Une fiche fixée sur la rive opposée dans la ligne de mire du chronométreur en chronométrage manuel.

Le débarquement est toujours situé en aval de la ligne d'arrivée.

**3/ Chronométrage :**

Le chronométrage électronique avec cellules est obligatoire pour toutes les manifestations nationales (N1, N2, N3). Le chronométrage manuel est admis pour les compétitions régionales avec des chronomètres à lecture directe.

**Des doublages manuels sont obligatoires sur l'ensemble des compétitions.**

En chronométrage électronique avec cellules, c'est le passage du corps du compétiteur qui coupe la ligne des cellules qui déclenche le chronomètre au départ. En chronométrage manuel, c'est le top du starter.

A l'arrivée c'est le passage du corps de l'athlète qui coupe la ligne des cellules ou la ligne d'arrivée (chronométrage manuel) qui arrête le chronomètre. Au passage de la ligne d'arrivée, l'athlète doit garder sa pagaie dans les mains et ne doit pas essayer de couper la ligne d'arrivée avec celle-ci avant que le corps n'ait franchi la ligne, sous peine d'être disqualifié.

A l'arrivée, l'implantation du poste de chronométrage doit permettre de voir nettement arriver les concurrents et le franchissement de la ligne d'arrivée.

En cas de besoin, le Juge Arbitre peut placer une personne étrangère à l'organisation dans l'équipe de chronométrage.

Le comité régional Champagne Ardenne vient d'acquérir un système de chronométrage électronique, n'hésitez pas à l'utiliser, pour cela contactez les responsables de la commission.

**Vérification de l'équipement des compétiteurs et des bateaux**

**1/ L'équipement du compétiteur :**

**Matériel de sécurité :**

Pour toutes les compétitions régionales, nationale 3, nationale 2 le compétiteur doit porter :

- Un casque pour canoë kayak aux normes CE EN 1385
- Une paire de chaussons fermés sans lacet, adaptés à la pratique du canoë kayak
- Un gilet de sécurité aux normes CE EN 393 et dont la flottabilité sera fonction du poids du compétiteur comme défini dans le tableau ci-joint.

<b>Poids du compétiteur</b>	<b>Flottabilité du gilet</b>
inférieur à 30 kg	30 Newton
De 30 à 40 kg	40 Newton
De 40 à 60 kg	55 Newton
supérieur à 60 kg	70 Newton

Pour les compétitions de nationale 1, le compétiteur doit porter :

- Un casque pour canoë kayak aux normes CE EN 1385
  - Un gilet de sécurité aux normes CE EN 393 et ayant une flottabilité minimum de 60 newton.
- Le port de chaussons n'est pas obligatoire mais est fortement conseillé.

Les compétiteurs de N1 qui participent à une course d'un niveau différent doivent se plier au règlement de sécurité de ce niveau de compétition.

**2/ Le bateau :**

**Flottabilité :**

Pour les compétitions régionales et jeunes, tous les bateaux doivent flotter à l'horizontale une fois remplis d'eau et pouvoir servir de point d'appui au(x) compétiteur(s) dessalé(s). Les moyens utilisés seront, soit des réserves d'air qui doivent remplir le volume utile avant et arrière, soit des caissons étanches. Les chandelles sont conseillées mais ne remplacent pas les réserves d'air.

**Anneaux de bosses :**

Tous les bateaux doivent être munis, à moins de trente centimètres de chaque extrémité, d'une poignée permettant le passage aisé d'une cale de 8cm x 8cm x 2,5cm.

Le matériau utilisé pour l'anneau de bosse doit avoir une section circulaire d'au moins 6mm de diamètre ou une section rectangulaire d'au moins 2cm x 1mm. La nature de la poignée doit lui permettre de résister à une traction permettant de ramener le bateau plein d'eau au bord.

Il est interdit d'utiliser de la bande adhésive pour fixer les poignées.

**Calages :**

L'aménagement de l'espace intérieur de l'embarcation doit permettre au compétiteur de sortir de manière autonome et rapide.

Exemple : les lacets pour tenir les éponges sont interdits.

**Bateau :*****Les caractéristiques des bateaux :***

Type	Longueur minimum	Largeur minimum	Poids minimum
K1	3.50 m	0.60 m	9 kg
C1	3.50 m	0.65 m	10 kg
C2	4.10 m	0.75 m	15 kg

Le poids du bateau s'entend à sec. Ces informations souvent peu contrôlées.

**3/ Les contrôles :**

Des contrôles au départ ou à l'arrivée seront mis en place.

**Tout compétiteur ayant pris le départ avec un bateau ou des équipements individuels non conformes sera disqualifié.**

Sans que cela ne dégage en aucune façon la responsabilité des pratiquants, il appartient aux organisateurs de veiller à l'application de ces règles.

Pour ce faire, ils organiseront des contrôles où les compétiteurs vérifieront ou feront vérifier leurs embarcations et équipements individuels.

<b>Matériel</b>
-----------------

**Liste du matériel nécessaire :**

- Sono
- Rallonge électrique
- Tables
- Chaises
- Feuille A4 (500 feuilles minimum)
- Un grand tableau d'affichage
- Scotch
- Ordinateur et imprimante supplémentaires
- Frigo
- Stand
- Bâches
- Sacs poubelles
- Piles en rab
- Chronomètre manuel
- Matériel pour juges de portes : chaises, crayon de bois, gomme, plaquette, feuilles de jugement (de couleur jaune pour la 1<sup>ère</sup> manche, verte pour la seconde et rose pour la manche recourue) et un moyen pour transmettre les pénalités.
- .....

**Matériel que le comité régional peut vous prêter :**

- Talky-walky
- Dossards
- Cellule électronique départ-arrivée